

*Palais de l'Institut - Jeudi 20 novembre 2003*

**Présentation du Grand Prix humanitaire Louis D.  
par Monsieur Jean Cluzel,  
Secrétaire perpétuel  
de l'Académie des Sciences morales et politiques**

Monsieur le Chancelier,  
Mon père,  
Mes chers Confrères,  
Mesdames, Messieurs,

La philanthropie est une tradition de notre maison, depuis sa création en 1795. Si l'Institut de France a pour mission essentielle de promouvoir les sciences, les lettres et les arts et de les diffuser de plus en plus profondément dans la nation française, il n'a jamais oublié de porter attention à l'un des obstacles majeurs à cette élévation morale et intellectuelle : la misère.

La misère qui engluie, la misère qui paralyse, la misère qui atteint l'être humain jusque dans sa dignité.

Cette attention s'est traduite dans les faits de multiples manières. Par la réflexion et l'enquête, tout d'abord. Que l'on se souvienne du rapport de Louis-René Villermé sur « l'état physique et moral des ouvriers des manufactures de coton, de laine et de soie ». Ce rapport a permis de faire voter les premières lois sociales françaises sur le travail des enfants. C'était en 1841. Par la suite, l'attention prit aussi la forme de l'aide directe aux personnes en détresse, grâce aux dons de grandes familles bourgeoises de la fin du XIXe siècle.

Bien que les temps aient changé, la misère, loin d'avoir été éradiquée, a pris des formes nouvelles. Elles sont d'autant plus insupportables qu'elles tranchent sur une richesse accrue ; d'autant plus insurmontables qu'elles sont subies dans un monde atomisé par la montée de l'individualisme et la perte des secours traditionnels.

C'est conscient de cette détresse toujours présente que les fondateurs de ce Prix Louis D. ont décidé que, tous les deux ans, serait remis un Grand Prix humanitaire d'un montant de 750 000 €.

Attribuer un tel prix est une lourde responsabilité. Lorsque M. le Chancelier m'a demandé de constituer un comité de sélection et de le présider, mon souci a été de solliciter le concours des quelques personnalités qui le constitueraient : des femmes et des hommes qui, par leur action, étaient en prise directe avec la réalité quotidienne de notre monde et qui avaient pleinement assumé leurs responsabilités sociales.

Je tiens à les remercier pour le temps que, malgré leurs charges multiples, ils ont consacré bénévolement à ce travail de longue haleine. Que soient donc remerciés pour le soin qu'ils ont mis à s'acquitter de leur rôle de rapporteur :

- M. Jean-Pierre Caillard, président-directeur-général du groupe de presse Centre France – La Montagne,
- M. Michel Didier, professeur au Conservatoire national des arts et métiers,
- M. Patrick Hénault, ambassadeur chargé des droits de l'Homme au ministère des Affaires étrangères,
- M. Claude Malhuret, ancien ministre, maire de Vichy,
- M. Henri Pigeat, président de l'Institut international de la Communication,
- M. Yves Pouliquen, de l'Académie française, professeur de médecine,
- Mme Michèle Puybasset, conseiller d'État, présidente de la Commission d'accès aux documents administratifs.

Sans ces collègues, sans leurs avis éclairés, nous n'aurions pu parvenir à sélectionner, parmi les dossiers présentés, celui qui nous est apparu comme le plus efficace pour aider ceux qui souffrent à côté de nous.

Les projets examinés étaient tous d'une grande qualité. Cinq d'entre eux ont retenu plus particulièrement notre attention, dont on peut noter la diversité :

- La Chaîne de l'Espoir
- Enfants du Mékong
- Programme contre la propagation du SIDA et ses conséquences : accès aux services de prévention de la transmission mère-enfant
- La Voix de l'Enfant
- Et la Fondation Abbé Pierre.

Cette énumération laisse entrevoir les multiples faces de la misère physique et morale qui ronge notre planète, mais aussi les nombreuses bonnes volontés qui s'assemblent pour y remédier. Une telle liste dispense de tout commentaire.

Il revient maintenant à mon confrère et ami, Gabriel de Broglie, de vous présenter le lauréat retenu, sur la proposition du Comité de sélection, par le Conseil d'administration de la Fondation.

Je ne terminerai pas ce bref exposé sans avoir présenté les très respectueux sentiments de reconnaissance que mes collègues et moi-même formons à l'intention des généreux donateurs.